

Les décisions sur la coopération et la coordination entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

Dakar, Sénégal, du 5 au 8 juillet 2011

Plus forts en synchrone



Sommaire

2

- Les “décisions sur les synergies”
- Exemples réussis de synergies
- Expériences acquises et futurs développements

Bénéfices attendus des synergies

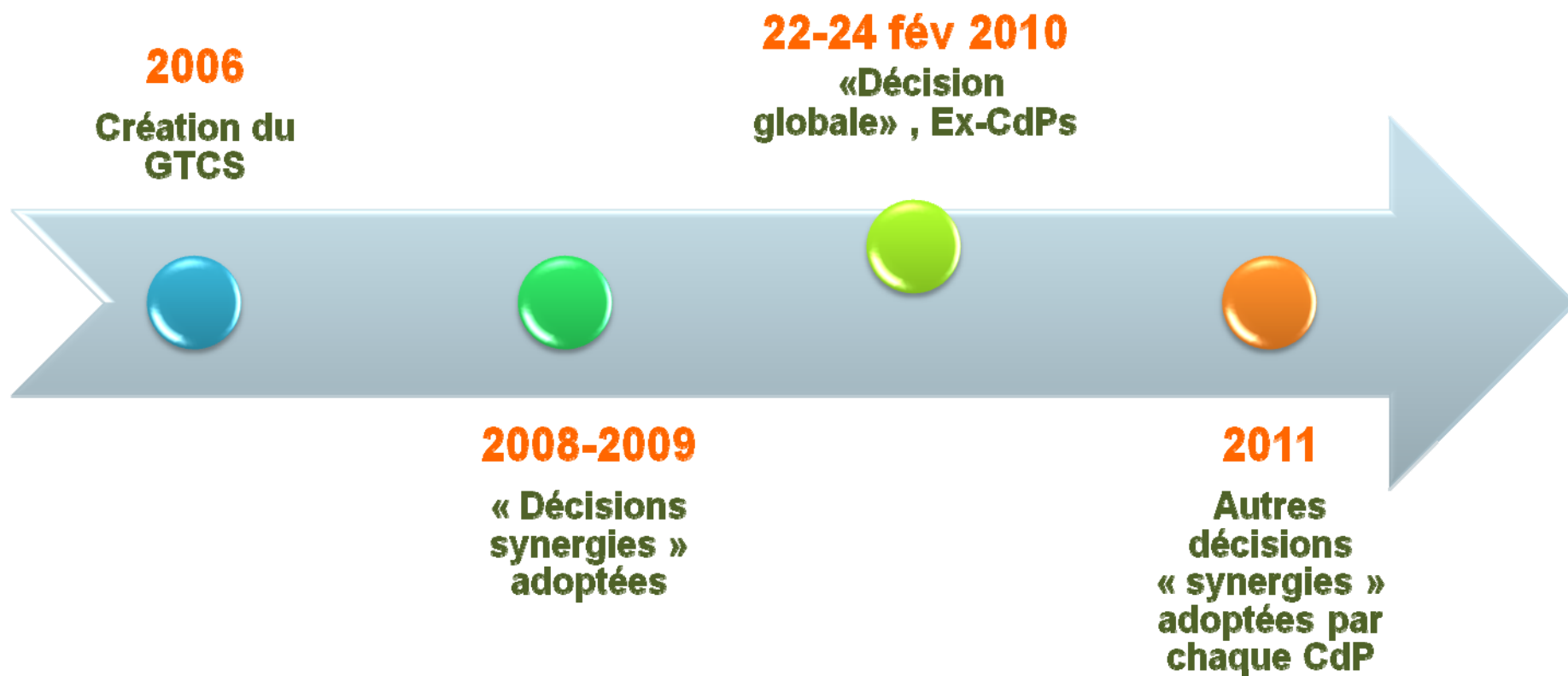


3

- Renforcer la mise en oeuvre des conventions aux niveaux national, régional et mondial:
 - ▣ Promouvoir l'orientation cohérente des politiques,
 - ▣ Optimiser l'utilisation efficace et effective des ressources à tous les niveaux,
 - ▣ Améliorer l'efficacité de l'appui apporté aux Parties, afin de diminuer leur charge administrative,
 - ▣ Accroître l'attention portée aux produits chimiques et aux déchets.

Dates clés du processus de synergies

4



Décisions de 2008-09 sur les synergies

5

- Les Conférences des Parties de chaque Convention ont adopté les recommandations conjointes du GTCS :
 - ▣ CdP de la Convention de Bâle (décision IX/10, juin 2008),
 - ▣ CdP de la Convention de Rotterdam (décision RC-4/11, octobre 2008)
 - ▣ CdP de la Convention de Stockholm (décision SC-4/34, mai 2009)

- Ces décisions ont initié la création des services conjoints et le processus d'organisation des réunions extraordinaires simultanées des conférences des Parties aux trois conventions

Contenu des décisions

6

- I. Questions d'organisation sur le terrain
- II. Questions techniques
- III. Gestion de l'information et la sensibilisation du public
- IV. Questions administratives
- V. Prise de décisions

Contenu des décisions

7

I. Questions d'organisation sur le terrain

- Coordination au niveau national
- Coopération au niveau des programmes sur le terrain
- Coordination de l'utilisation des bureaux et centres régionaux

II. Questions techniques

- Etablissement de rapports nationaux
- Mécanismes relatifs au respect et au non-respect
- Coopération sur les questions techniques et scientifiques

Contenu des décisions

8

III. Gestion de l'information/sensibilisation du public

- Sensibilisation conjointe du public
- Mécanismes d'échange sur les incidences sur la santé et l'environnement
- Contribution conjointe à d'autres processus

IV. Questions administratives

- Fonctions managériales conjointes
- Mobilisation des ressources
- Fonctions de gestion financière et d'audit
- Autres: services juridique, informatique et d'information

Contenu des décisions

9

V. Prise de décision

- Coordination des réunions
- Réunions extraordinaires des conférences des Parties
- Modalités d'examen

Réunions extraordinaires des CdPs



10

- Organisation des CdPs extraordinaires:
 - a eu lieu du **22-24 février 2010** à Bali, Indonésie
 - **Décision globale** adoptée simultanément par les CdPs
- Permis de renforcer la dynamique des synergies et d'examiner la mise en oeuvre des décisions prises en 2008-09

CdPs en 2011

11



- Accroît davantage les synergies d'ordre organisationnel et vise à mettre en oeuvre de nouvelles activités conjointes
- Des décisions identiques devront être prises par les trois CdPs en 2011:
 - ▣ CdP de Stockholm: 25-29 avril 2011
 - ▣ CdP de Rotterdam: 20-24 juin 2011
 - ▣ CdP de Bâle: 17-21 octobre 2011

Etendue des décisions sur les synergies - 2010 et 2011

12



- I. Activités conjointes
- II. Fonctions de gestion conjointes
- III. Services conjoints
- IV. Synchronisation des cycles budgétaires
- V. Vérification conjointe des comptes
- VI. Modalités d'examen

I. Activités conjointes

13

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">□ Encourage les Parties et autres à mettre en oeuvre les décisions “synergies” et à partager leurs expériences sur les activités liées à leur mise en oeuvre | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement |
| <ul style="list-style-type: none">□ Encourage les Parties ou autres à utiliser les centres régionaux | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement |
| <ul style="list-style-type: none">□ Secrétariats doivent élaborer des propositions d’activités conjointes pour 2012-13 | <ul style="list-style-type: none">□ Adoption des activités transverses et conjointes pour inclusion dans les programmes de travail des trois secrétariats en 2012-13 |
| <ul style="list-style-type: none">□ Plan de travail pour mécanisme d’échange adopté à titre préliminaire | <ul style="list-style-type: none">□ Note le progrès réalisé pour intégrer leur mécanisme d’échange et adopte le plan de travail |

II. Fonctions de gestion conjointes

14

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">□ Crée un poste de chef commun pour les Secrétariats pour une période de 2 ans | <ul style="list-style-type: none">□ Demande au Secrétaire exécutif (chef commun) de préparer une proposition d'organisation des secrétariats d'ici fin déc. 2011 devant être mise en œuvre d'ici fin déc. 2012 |
| <ul style="list-style-type: none">□ Le maintien du poste de chef commun sera soumis à examen, dans le cadre des modalités d'examen, et via une proposition de réorganisation des secrétariats devant être élaborés par les directeurs du PNUE et FAO, au plus tard fin 2013 | <ul style="list-style-type: none">□ Accepte d'organiser des réunions extraordinaires simultanées en 2013 après la CdP de Bâle. Le poste de chef commun et la proposition de réorganisation complète seront examinés à cette occasion. |

III. Services conjoints

15

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">□ Créer les services: de finance et administratif, juridique, technologie de l'information, information, mobilisation des ressources | <ul style="list-style-type: none">□ Adopte la proposition provisoire pour l'organisation des secrétariats |
| <ul style="list-style-type: none">□ Demande d'élaborer une proposition visant à modifier l'organisation des 3 secrétariats en 2012-13 pour adoption aux CdPs en 2011 | |

IV. Synchronisation des cycles budgétaires

16

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">□ Prend note que la synchronisation des cycles budgétaires des conventions | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement par rapport aux décisions antérieures |
| <ul style="list-style-type: none">□ Prie les secrétariats de continuer la synchronisation | |

V. Vérification conjointe des comptes

17

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">□ PNUF doit communiquer les rapports d'audit couvrant les fonds d'affectation spéciale des 3 conventions | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement par rapport aux décisions antérieures |
| <ul style="list-style-type: none">□ Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies doit procéder à un audit de la gestion stratégique des accords multilatéraux en 2010 | <ul style="list-style-type: none">□ L'audit doit être réalisé en 2011 et présenter aux CdPs à leur réunion ordinaire en 2013 |

VI. Modalités d'examen

18

| Décision Globale | CdPs en 2011 |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">□ Deux rapports d'examen devront être réalisés (par PNUE/FAO et par les secrétariats) en vue d'examiner les dispositions prises par les décisions sur les synergies (par rapport à des indicateurs) | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement par rapport aux décisions antérieures |
| <ul style="list-style-type: none">□ Termes de référence des deux examens doivent être préparés pour adoption lors des CdP de 2011. | <ul style="list-style-type: none">□ Adoption des deux termes de référence |
| <ul style="list-style-type: none">□ Publication des deux rapports d'examen aux CdP ordinaires en 2013 | <ul style="list-style-type: none">□ Pas de changement par rapport aux décisions antérieures |

Exemples réussis de synergies

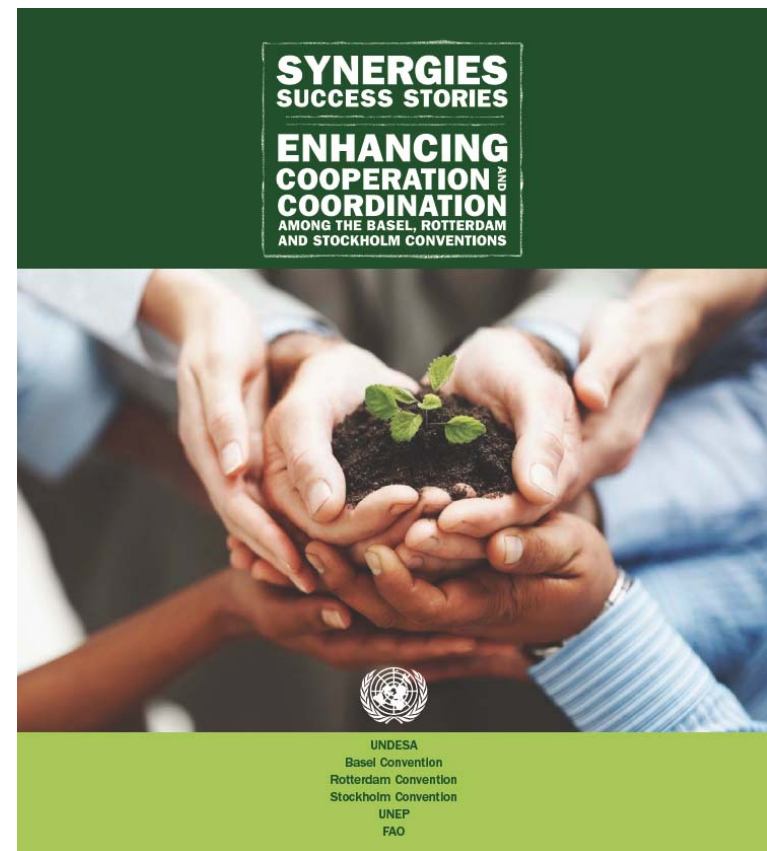
19

- Existence de passerelles dans le travail réalisé par les comités scientifiques des conventions
 - ▣ POPRC et CRC
 - ▣ POPRC et OEWG
- Programme de formation conjoint réalisé en 2010-11 sur la participation effective aux travaux des comités d'examen: CRC and POPRC
 - ▣ Plus de 150 participants formés
- Opportunités créées pour l'échange d'information et la gestion des produits chimiques

Plus d'informations sur les exemples réussis de synergies

20

- Publication sur les réussites en vue de renforcer la coopération et coordination des conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm conventions
- Publié en 2011 et officiellement lancé à la CdP de Stockholm et à CSD-19



Leçons apprises

21

- Décisions sur les synergies donnent des orientations, mais il existent beaucoup de façons différentes de réaliser des synergies
- Réelle opportunité pour les pays, en particulier pour l'assistance financière
- 2013 est une date butoir quand les résultats du processus de synergies sera évaluée
- Extension à d'autres accords multilatéraux

Merci de votre attention !

Plus forts en synchrone

